

Notes sur un parquet de volailles « Sussex » - Influence de l'A.P.F.

Par G. SAINTE-MARIE

Docteur-Vétérinaire

Directeur du Dépôt de Reproducteurs de Blida

A. — ELEVAGE ET ALIMENTATION

Expédiés par voie aérienne, 100 poussins d'un jour, de race « Sussex Hermine », parviennent au Dépôt de Reproducteurs de Blida le 18 février 1954, de la Ferme modèle des Oncins, à Saint-Germain-sur-l'Arbresle (Rhône). Cette exploitation est certifiée indemne de pullorose. Les poussins sont aussitôt placés sous lampe infra-rouge (25 par lampe, fixée à 70 centimètres de hauteur), et y sont maintenus durant un mois. Pendant cette période, ils reçoivent la nourriture suivante :

Oufs durs et salade hachée : 2 fois par jour.

Aliment composé du commerce : à volonté.

A l'âge d'un mois, ils sont répartis, par lots de 25, dans 4 cases du poulailler, avec les variantes suivantes dans leur alimentation :

Lot n° 1. — Aliment composé (1) + A.P.F. (2)

Lot n° 2. — Aliment composé sans A.P.F.

Lot n° 3. — Aliment composé (3) + A.P.F.

Lot n° 4. — Aliment composé sans A.P.F.

Tous reçoivent, en outre, du grain et de la verdure à volonté.

(1) Aliment composé du commerce que nous appellerons : Aliment A, dont voici l'analyse :

Humidité	: 10 %
Matières minérales totales	: 9
Cellulose	: 65
Protéines brutes	: 20
Matières grasses	: 3
Vitamine A	: 500.000 U.I. pour 100 k.
Vitamine D ₃	: 100.000 U.I. pour 100 k.

(2) Nous avons utilisé le poudre FADINAN-SPECIA : 5 g pour 2 kg d'aliment sec.

(3) Aliment composé du commerce que nous appellerons : Aliment B, dont voici l'analyse :

Humidité	: 13 %
Matières celluloses	: 6
Matières minérales	: 9
Protéines brutes	: 19
Matières grasses	: 4
Vitamine A	: 400.000 U.I. pour 100 k.
Vitamine D ₃	: 250.000 U.I. pour 100 k.
Vitamine B ₁	: 32.000 micr.
Vitamine B ₂	: 220.000 micr.

à l'élevage sous lampe infra-rouge. 12 volailles ont été éliminées dans ces conditions. Le lait écrémé et le soja devraient, en cette circonstance, fournir des armes efficaces ; mais le premier produit utilisé a été refusé par les sujets ; quant au second, nous n'avons pu nous le procurer. En tout état de cause, leur utilisation aurait été trop tardive.

Les produits issus de ces volailles n'ont pas présenté ces lésions bien qu'élevés dans les mêmes conditions.

2°) Mortalité

Insignifiante et due uniquement à des causes accidentelles : 2 par fractures, 2 par suite de batailles entre coqs, 2 consécutives à la première vaccination contre la peste.

3°) Prévention

- Propreté rigoureuse des locaux et du petit matériel.
- Désinfection systématique du poulailler une fois par semaine.
- Vaccination régulière contre la peste (tous les 4 mois).
- Dans les cas d'inappétence, abattement, somnolence, un comprimé de 50 centigrammes de sulfaguanidine (Ganidan) par animal et par jour, pendant deux jours.

De cette étude, nous pouvons tirer les premières conclusions suivantes :

1°) La race «Sussex Herminée» s'adapte parfaitement au climat et aux conditions d'existence propres à notre région.

2°) 4 mètres carrés de surface couverte et 13 mètres carrés de parcours peuvent suffire à l'entretien de 10 poules et 1 coq, à condition de leur fournir une alimentation rationnelle.

3°) Le rendement de la race Sussex importée en Mitidja, en viande et en œufs est très satisfaisant. La chair est savoureuse.

4°) Pour obtenir le rendement en viande maximum au taux le plus bénéficiaire, l'abattage des volailles doit être effectué à l'âge de trois mois, au plus tard.

5°) La lutte contre les maladies, comporte essentiellement :

- La propreté rigoureuse et la désinfection systématique des locaux et du petit matériel.
- Le chauffage régulier et suffisant des poussinières.
- La vaccination régulière contre la peste et contre les affections diphtéro-varioliques.

Le double but que nous nous étions fixés, hors du domaine technique, a été pleinement atteint : nous voulons parler de la démonstration et de l'amélioration des parquets privés.

Nombreux ont été les éleveurs qui sont venus visiter notre élevage et nous demander des conseils.

Par la suite, grâce à une entente avec le Service des Domaines, il nous a été possible de vendre, dans le secteur privé, nos volailles par petits lots, chacun de ces lots pouvant être considéré comme un élément d'amélioration dans les parquets où ils ont été introduits.

(Travail du Dépôt de Reproducteurs de Blida.)